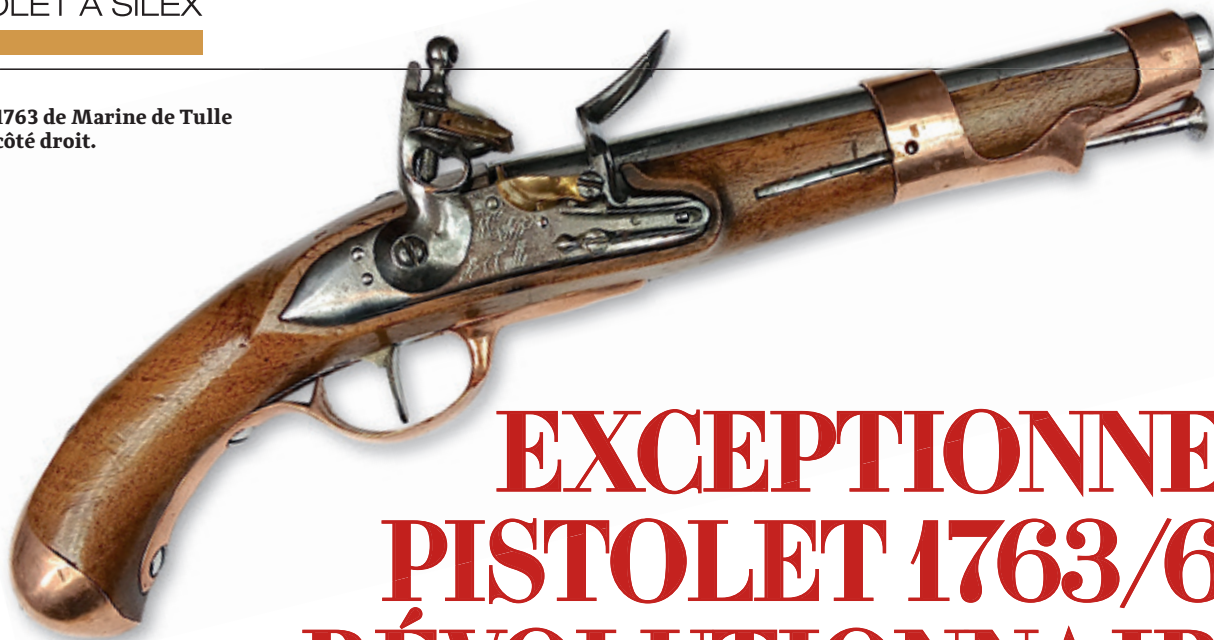


1763 de Marine de Tulle
côté droit.



EXCEPTIONNEL PISTOLET 1763/66 RÉVOLUTIONNAIRE DE TULLE

Ce remarquable pistolet 1763/66 de Tulle est très rare. On en rencontre parfois qui ont été transformés à piston. Mais c'est exceptionnel d'en trouver un exemplaire parfaitement d'origine à silex et avec son crochet de ceinture.

PAR J L GILLIER - LA PISTOLE

Vers 1792/95 on produit à Tulle des pistolets au modèle 1786 pour la Marine. Ils sont marqués «L2» ou «L3». On y a également produit des modèles 1763 en petite quantité.

Ces pistolets possèdent la même platine que le pistolet 1786, de même que la forme globale de toute la partie arrière.

Comme son jumeau (le 1786 de Marine), il porte la marque «Manuf. Nale de Tulle» sur une platine avec bassinet laiton à garde feu et une batterie avec un retroussis au pied. Le pontet en laiton est tout à fait semblable à celui du 1786 du second type et seul l'embouchoir du modèle 1763 permet de voir facilement la différence entre les deux modèles.

Cette arme, comme son homologue de 1786, est signée de plusieurs contrôleurs: Ulricis, Mollet et Nicolas Dombret, le réviseur Bomblet ou Baluze. Une curieuse marque profonde dans les pièces forgées pourrait bien être attribuée au contrôleur Fraigue qui est connu comme contrôleur forgeron.

Enfin, l'ensemble des pièces portent clairement une même marque de montage attestant de l'assemblage dans l'atelier d'origine de la manufacture de Tulle qui était alors dédiée à la Marine.

Longueur totale:	39,8 cm
Longueur du canon:	23,2 cm
Calibre:	17,6 mm
Longueur de la platine:	13,1 cm
Poids avec le crochet:	1 460 g

Il est à noter que les dimensions générales sont celles du pistolet 1763/66 mais le bois est nettement plus massif. Le poids global dépasse de près de 200 g le poids d'un 1763/66.

Les garnitures sont faites d'un laiton rouge, très riche en cuivre.

La platine

Cette magnifique platine est exactement la même que celle du pistolet 1786 de Marine de la même époque:

- Bassinet en laiton à garde feu
- Batterie à retroussis au pied

On note le poinçon du contrôleur Ulricis sous bonnet phrygien bien placé au-dessus du marquage de la manufacture nationale de Tulle.

On observe par ailleurs des marques de montage que l'ouvrier a placées sur ses pièces pour ne pas les mélanger lors de l'assemblage. Ces marques se retrouvent sur toutes les pièces du pistolet.

Il s'agit bien là, d'un modèle de pistolet 1763/66 produit avec une platine spécifique à la manufacture de Tulle. Platine que l'on retrouve sur le modèle 1786 qui est produit simultanément pour la Marine en 1792/95.



1763 de Marine de Tulle côté gauche avec son crochet de ceinture.



1763 de Marine de Tulle vu de dessus. Il est tout à fait comparable aux pièces des autres manufactures, mais plus fort.



1763 de Marine de Tulle. La vue de dessous met bien en évidence le laiton très riche en cuivre.



La platine n'est pas du type 1763, mais bien au modèle du 1786. Le bassinnet est en laiton avec un important garde-feu.



La vue de l'intérieur de cette platine met en évidence des marques très intéressantes.



Le contrôleur «Ulricis» a marqué ces armes à Tulle de 1792 à 1795 après avoir été longtemps ouvrier de la manufacture.

«Mre Nale de Tulle». Ce marquage est rencontré depuis 1792 et jusqu'à 1806.

Les marquages

Les marques de contrôle ne manquent pas. Sur le canon, un D sous bonnet phrygien est poinçonné par le contrôleur Nicolas Dombret.

La marque L3 nous indique que cette arme a été produite en l'An 3 du calendrier révolutionnaire (septembre 1794-août 1795). Cette datation est régulièrement admise sans que l'on puisse en avoir une interprétation fiable. Le «L» pourrait signifier l'année de la Liberté.

Les garnitures en laiton rouge, riches en cuivre, portent un «B» sous bonnet phrygien marqué par le réviseur Bomblet ou le réviseur Baluze que l'on n'a pas encore pu différencier.

Sur le bois, une belle marque RPF sous bonnet phrygien indique le régime de gouvernement, «République Française». Le «M» est la signature du contrôleur Mollet.

En dessous un «M» est porté par le contrôleur Mollet.

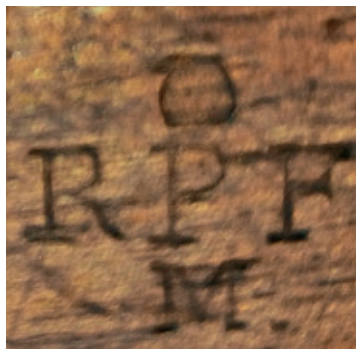
Toutes les pièces de cette arme portent des marques cohérentes dont l'intérêt réside dans la preuve de leur authenticité d'origine, mais elles nous en apprennent aussi beaucoup sur les méthodes et l'organisation des productions de l'époque.



Ces poinçons «B» sous bonnet phrygien peuvent être la marque des réviseurs Bomblet ou Baluze. Ces poinçons sont particulièrement bien frappés dans des garnitures riches en cuivre.



On rencontre le «D» sous bonnet phrygien assez souvent sur les armes de cette époque à Tulle. Il s'agit sans doute de Nicolas Dombret, réviseur puis contrôleur à Tulle de 1780 à 1806. Le «L3» peut indiquer l'An 3 de la liberté.



Le bois sur cette arme montre clairement son origine révolutionnaire. «RPF» sous bonnet phrygien sert à indiquer que l'arme est propriété de la République française. Le M en dessous est la marque du contrôleur Mollet.



On trouve à l'intérieur de ces pièces de laiton fondu des initiales qui sont celles des fondeurs de bronze. Ces identifications leur permettaient de se faire payer leur travail.



Ces marques, faites de rayures du métal, sont des marques de montage. Elles permettaient à l'assembleur de retrouver les pièces d'une même arme qu'il lui restait à ajuster.



Sur le bois et même sur les vis on retrouve les mêmes marques.



On voit ainsi que les fondeurs de bronze inscrivent leurs marques dans les pièces, sans doute pour se faire payer le travail. Enfin, presque toutes, jusqu'aux vis d'assemblage, portent des codes qui permettent de ne pas les mélanger lors des ajustages.

Les laitons, très rouges, de ces armes sont faits d'un mélange riche en cuivre, car à l'époque on manquait de zinc. Le cuivre était parfois récupéré sur les doublages des bateaux en déconstruction.

On y voit, moulé dans la pièce, les initiales du fondeur. Une marque, rayée dans le métal, indique à l'ouvrier chargé de l'assemblage, les pièces d'une même arme à monter. À l'extérieur, la marque du contrôleur sera apposée à la fin.

Ici, sur toutes ces pièces, le bois comme le canon et même les vis, ces marques, «VIII», permettent de ne pas mélanger les divers éléments de cette arme qu'il faudra assembler.

On remarque aussi, sur ces nombreuses pièces en fer, les marques en forme de «f». C'est sans doute la marque soit d'un ouvrier forgeron soit d'un contrôleur de ces fabrications. On note à cette époque un contrôleur forgeron nommé Fraïque, qui exerce à la manufacture.



Le canon et aussi les pièces de la platine ne sont pas en reste. Toujours un «VIII».



Sur plusieurs petites pièces et aussi sur les vis, un poinçon en forme de «f» ne peut s'expliquer que par une marque de contrôleur. «Fraiique» est connu à l'époque comme contrôleur forgeron.



Le crochet de ceinture est, quant à lui, le même que sur le pistolet 1786.



Comparé avec le Pistolet 1763 de Saint-Étienne en bas, la crosse du 1763 de Tulle est plus pentue, reprenant la courbe du 1786 de Marine.

Différences 1763/66-1786

La comparaison entre les modèles de pistolets 1763/66 de Saint-Étienne et de Tulle est intéressante. La longueur et le montage sont les mêmes. Le ressort de baguette, le pontet et l'embouchoir sont du même type. Seule la platine diffère puisqu'on a monté la platine du pistolet 1786 sur un type 1763. La crosse est plus pentue, reprenant les courbes du 1786 de Marine. Le crochet de ceinture est, quant à lui, du même type que sur le pistolet 1786 de Marine. ■